

**Royaume du Maroc**

**Royaume du Maroc**

**Étude préparatoire du marché BdP pour la  
promotion de l'usage multiple de Cactus**

**Rapport  
Note de synthèse**

**Août 2016**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**

**SARL J. C. B. Japon  
SARL TOYO KOATSU  
SARL PADECO**

OS
JR
16-105



## Note de synthèse

### 1. Problèmes locaux de développement et contexte des missions d'étude

Au Maroc, le secteur agricole représente 13% du PIB, 11% des exportations et emploie 25% de la population active, environ 3 millions de personnes. Il est donc considéré comme un secteur important pour l'économie du pays. Néanmoins, de nombreux foyers agricoles possèdent des exploitations de taille réduite et dépendentes de l'eau de pluie. En période de sécheresse, la production agricole chute de 50% par rapport à la production d'une année ordinaire. Cette instabilité a un impact substantiel sur le développement économique du pays. Par ailleurs, les trois quarts de la population pauvre du pays vivent dans les campagnes agricoles, ce qui entraîne une forte disparité de revenus avec les populations urbaines. Face à de telles conditions, un développement inclusif, comprenant la création d'emplois, de l'agriculture dans les campagnes est considéré comme important<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, le gouvernement du Maroc a lancé en 2008 un plan de développement du secteur, appelé « Plan Maroc Vert », qui tend à la modernisation de l'agriculture à l'horizon 2020. Les objectifs de ce plan sont les suivants : (I) moderniser l'agriculture par des investissements provenant du secteur privé afin de développer de produits à haute valeur ajoutée et une forte productivité, (II) par des investissements du secteur public, y compris l'aide des donateurs internationaux, développer la participation des petites exploitations agricoles au système économique. Par ailleurs, afin de faire progresser la réforme du secteur agricole, 5 axes principaux ont été identifiés 1) réforme agraire, 2) utilisation optimale des ressources en eau, 3) revitalisation du marché intérieur et développement des exportations, 4) jeter les bases d'une industrie de traitement agricole, 5) améliorer l'environnement économique. Par ailleurs, il a été décidé un développement pro-actif de l'industrie du cactus.

La préfecture de Sidi-Ifni, cadre de notre mission d'étude, abrite environ un tiers (33% - 42%) des champs de cactus du Maroc et est connue pour la qualité de ses cactus. 40 à 50% de la population de la préfecture de Sidi-Ifni vit de l'agriculture, incluant de nombreux paysans du BdP cultivant le cactus. Le cactus de Sidi-Ifni est acheté et utilisé comme matière première par des entreprises européennes, notamment d'Espagne et de France. Néanmoins, une infrastructure mal entretenue et un manque de savoir concernant la filière du cactus dans son ensemble (sa culture, sa récolte et son traitement) ne permettent pas la génération d'une production suffisante. En conséquence, les paysans du BdP impliqués dans la culture du cactus n'en retirent que des bas revenus, ce qui conduit à une faible activité et à un taux de chômage important. De plus, le taux d'alphabétisation des femmes à Sidi-Ifni est bas, 43%, car elles n'ont pas d'accès à l'éducation dans ce contexte. Sans éducation ou perspective d'emploi, les femmes ne peuvent s'émanciper socialement, ce qui constitue une spirale négative.

Face à ce contexte, l'entreprise J.C.B.Japon (appelée ci-dessous J.C.B.Japon) a décidé de lancer une mission d'étude préparatoire sur la viabilité d'une activité commerciale de cactus à haute valeur ajoutée au Maroc, et dans la province de Sidi-Ifni en particulier. En les impliquant dans l'activité principale de l'entreprise, l'objectif est de développer l'emploi des paysans locaux du BdP, en particulier celui des femmes, et de contribuer, dans le cadre de « Plan Maroc Vert », au développement du marché intérieur et des exportations. Au sein du « Plan Maroc Vert », la

---

<sup>1</sup> Cf le site de JICA Signature d'un accord de prêts en yens avec le Maroc: par le développement d'une agriculture inclusive, contribution à la croissance économique et à la stabilité sociale ([http://www.jica.go.jp/press/2015/20160307\\_01.html](http://www.jica.go.jp/press/2015/20160307_01.html))

filière du cactus a été identifiée comme un contributeur significatif à l'objectif suivant : « 3) revitalisation du marché intérieur / développement des exportations ». Il était aussi espéré qu'une activité commerciale viable au sein d'une région connue pour sa production de cactus, comme c'est le cas pour la région de la mission d'étude, conduirait à la création d'emplois et de revenus stables pour les paysans du BdP, en particulier pour les femmes.

Par ces missions d'étude, J.C.B.Japon, en se fondant sur sa connaissance de la fabrication et de la vente d'huile d'argan Marocaine, a voulu établir la viabilité d'une activité commerciale concernant les produits à base de cactus à haute valeur ajoutée, depuis l'approvisionnement en matière première jusqu'à la vente du produit final. Avant le début de ces missions d'étude, J.C.B.Japon a importé de l'argan au Japon pour le traitement, la production et la vente d'huile d'argan et d'eau de rose. Par ailleurs, l'entreprise a un intérêt de longue date pour le cactus Marocain puisqu'elle a enregistré auprès du ministère de la santé en 2011, avant de commencer l'activité actuelle, une huile appelée *Opuntia Ficus Indica*, un type d'huile de cactus utilisé dans les produits cosmétiques.

Au cours des missions d'étude, il est apparu qu'un partenariat avec l'Agence Marocaine pour le Développement Agricole (ADA) était un élément important du processus. Avant la mission d'étude d'octobre 2015, J.C.B.Japon a conclu avec l'ADA un accord concernant la construction d'une usine et la mise en place de machines afin de développer une activité commerciale privée de produits à base de cactus à haute valeur ajoutée dans la préfecture de Sidi-Ifni. Un tel accord était naturel puisque la mission d'étude rejoignait l'un des objectifs de l'ADA, exprimé au sein du « Plan Maroc Vert », de favoriser un développement économique local continu par le renforcement des partenariats avec le secteur privé. De son côté, J.C.B.Japon souhaitait contribuer à la fois à l'émancipation des femmes Marocaines au sein des campagnes agricoles, par le développement d'échanges commerciaux équilibrés, et au « Plan Maroc Vert » par ses activités. Les activités spécifiques prévues dans l'accord sont les suivantes: la fourniture des terrains idoines à la construction de l'usine et à l'installation des machines nécessaires au traitement du cactus, l'autorisation officielle de la mission d'étude ainsi que le soutien de l'ADA au groupe de producteurs du cactus de la province de Sidi-Ifni et aux entreprises privées pour accéder au marché des produits de cactus.

Afin que le projet devienne une réalité concrète, il fallait également que J.C.B.Japon conclut un accord de partenariat avec une entreprise Marocaine capable de produire la matière première et de l'exporter. Dans ce but, durant les missions d'étude, J.C.B.Japon a choisi comme partenaire Marocain l'entreprise Sahara Cactus, une entreprise fondée en 2007 dans la préfecture de Sidi-Ifni qui produit et vend des produits alimentaires à base d'huile de graines de cactus et d'argan. Cette entreprise est dirigée par une femme qui a participé à la fondation et a dirigé le groupe Akunari (un groupe de la commune de Sbouya dans la préfecture de Sidi-Ifni qui regroupe les producteurs/distributeurs de produits à base de cactus et d'argan) pendant 18 mois en 2003. Le groupe Akunari a reçu un financement dans le cadre du programme « le don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » du Japon pour la construction d'un centre de production. L'année suivante, en 2002, Akunari a reçu le soutien technologique du Ministère de l'agriculture, de l'INDH (l'Initiative Nationale pour le Développement Humain), de l'Union Européenne, de l'ONG Oxfam Canada. Alors qu'elle n'était qu'une association au moment de sa fondation, l'entreprise Sahara Cactus a reçu le soutien financier d'AGROTECH (l'Association Agrotechnologies du Souss Massa Drâa) dans le cadre de son programme de soutien aux entrepreneurs.

Depuis cette époque, en raison de sa contribution à l'amélioration de l'économie de Sidi-Ifni, ainsi que de ses efforts pour l'emploi des femmes et leur autonomie économique, l'entreprise

Sahara Cactus et sa présidente ont gagné l'estime et le soutien de nombreuses personnes rencontrées durant nos missions d'étude sur place, y compris le gouverneur de la préfecture. Ce même gouverneur nous a recommandé l'entreprise comme étant un partenaire fiable pour ce projet pilote, ce qui a favorisé notre décision.

## 2. Description des missions d'étude

Les missions d'étude se sont déroulées entre Avril 2014 et Août 2016, incluant des études conduites sur place (7 fois) et une étude au Japon. Les missions d'étude sur place sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Les objectifs de ces missions étaient les suivants:

- 1) Etudier les conditions de production locales, notamment le contrôle de qualité produit, les conditions de sécurité au travail et d'hygiène, concernant les produits commercialisables au Japon tels que l'huile de graines de cactus et les produits à base de poudre de cactus (smoothies et essences). Rendre les produits à base de cactus commercialement viables.
- 2) S'assurer de la possibilité d'augmenter les capacités de production de matière première de l'entreprise Sahara Cactus, en vue de soutenir le développement et la vente de produits à base de cactus. Etablir un plan d'activité qui permette le développement au niveau local de l'emploi et de revenus stables pour les personnes du BdP grâce à l'activité économique liée au cactus.

**Tableau : Concernant les missions d'étude sur place**

<b>Etudes sur place</b>	<b>Périodes</b>	<b>Principaux Objectifs</b>
No 1	18 Avril - 16 Mai 2014	Visites aux organisations concernées, choix de la région du projet pilote, étude sur la production de cactus au Maroc.
No 2	8 Octobre - 5 Novembre 2014	Contrat conclu avec l'ADA (Agence pour le Développement Agricole), production de programmes de téléshopping, étude des conditions de la région du projet pilote.
No 3	21 Février - 1 Mars 2015	Etude des fabricants locaux de machinerie, enquête sur les dégâts causés par les inondations.
No 4	25 Avril - 21 Mai 2015	Enquête sur l'installation de machinerie, recueil d'information sur la chaîne de livraison dans la région du projet pilote, enquête sur les dégâts causés par les inondations.
No 5	6 Octobre - 1 Novembre 2015	Evaluation initiale, vérifications avant l'installation de la presse à huile.
No 6	23 Février - 13 Mars 2016	Soutien aux opérations de la nouvelle usine de l'entreprise Sahara Cactus, création de produits à base d'huile de graines de cactus.
No 7	25 Avril - 1 Juin 2016	Soutien aux opérations de la nouvelle usine de l'entreprise Sahara Cactus, réflexion sur la création d'un manuel concernant la production des produits à base de cactus et la mise en modèle de l'entreprise Sahara Cactus, réflexion sur le transfert de la production à d'autres entreprises réflexion sur le possible développement d'activités reliées, évaluation finale

## 3. La question de la commercialisation: facteurs de décision

Les résultats des missions d'étude conduites par notre équipe, à la fois sur place et au Japon, ont établi que produire et traiter le cactus dans la préfecture de Sidi-Ifni, dans le but de vendre des produits à base de cactus à haute valeur ajoutée au Japon, était une activité commerciale suffisamment viable. Le projet pilote a donc été défini de la manière suivante: le pressage de

l'huile de graine de cactus et la fabrication des batons de nopal (produit à base de feuilles de cactus, ou raket, crues qui sert de matière première au smoothie au cactus) ont lieu sur place. Les deux produits sont ensuite exportés au Japon où l'huile est mise en bouteille et préparée à la commercialisation tandis que les batons de nopal sont stérilisés, traités et emballés afin d'être vendus comme smoothie au cactus. A la date du mois d'avril 2016, l'entreprise J.C.B.Japon a vendu 5 000 sachets de smoothie au cactus et, important toujours de l'huile de graine de cactus comme matière première pour l'élaboration d'essence de cactus, continue ses activités de vente sur le marché domestique Japonais. J.C.B.Japon a aussi apporté son soutien à la construction de la nouvelle usine de l'entreprise Sahara Cactus, qui a souffert des inondations<sup>2</sup> de Novembre 2014, par le don d'une presse à huile (de type pression à froid) de fabrication Japonaise en Décembre 2015. L'utilisation de cette presse à huile devrait permettre au final la production d'huile d'argan alimentaire de haute qualité (tous les produits de test ont été créés), dans l'optique d'une commercialisation sur le marché Japonais à l'automne 2016. De même, le premier lot de smoothie au cactus a été entièrement vendu, conduisant au développement actuel de nouveaux produits.

Le projet pilote nous a permis d'établir que la coopération avec l'entreprise Sahara Cactus est très bonne car cette dernière est capable de fournir la matière première, le cactus, avec un temps de traitement et un contrôle de qualité produits satisfaisants. Egalement, nous avons pu établir qu'il y a une demande au Japon pour la vente de produits à base de cactus. Pour toutes ces raisons, nous allons continuer, même après la fin des missions d'étude, à être en contact avec l'entreprise Sahara Cactus, à soutenir sa production de cactus et sa capacité de traitement, ainsi qu'à distribuer et à vendre des produits à base de cactus sur le marché Japonais.

#### **4. Effets attendus sur le développement local**

Au travers des activités commerciales nées du partenariat entre J.C.B.Japon et l'entreprise Sahara Cactus, ces missions d'étude cherchent à générer un bénéfice économique pour les personnes du BdP, notamment les femmes Marocaines. Ces activités commerciales sont concrètement la fabrication et la vente de produits à base d'huile de graines de cactus ainsi que celles de produits à base de feuilles de cactus (raket) crues, comme le smoothie au cactus. L'effet direct recherché sur le développement local consiste, par de plus grandes ventes de matière première par l'entreprise Sahara Cactus, en une augmentation de l'emploi et des revenus, facteurs contribuant ainsi à une accélération de la progression sociale des femmes. Au sein de ce partenariat, l'entreprise Sahara Cactus fournit les matières premières et, ayant reçu de J.C.B.Japon la technologie relative à la qualité produit nécessaire à la vente sur le marché Japonais, assure le traitement initial de produits tels que l'huile de graines de cactus et la poudre de cactus. J.C.B.Japon, quand à elle, a utilisé les mêmes produits comme matière première afin de produire des essences à base d'huile de graines de cactus et du smoothie au cactus, a développé les ventes et conçu de nouveaux produits. Nous avons élaboré un plan d'activité qui doit permettre à l'entreprise Sahara Cactus de créer à l'avenir de nouveaux emplois grâce à l'augmentation des commandes de matière première. Les dites commandes vont suivre l'augmentation des ventes de produits à base de cactus au Japon. Par la même, les emplois et l'indépendance économique des femmes de la région de Sidi-Ifni vont être garantis, ce qui devrait favoriser un développement économique stable dans la région.

Indirectement, on peut anticiper un développement de l'industrie du cactus et des activités associées dans toute la préfecture de Sidi-Ifni, ce qui devrait créer des emplois et accroître les revenus des agriculteurs qui sont liés à la culture du cactus. Les achats de matières premières au

---

<sup>2</sup> Le sud du Maroc a connu 3 jours de fortes pluies, les plus fortes vues depuis plusieurs dizaines d'années, entraînant la mort de plus de 30 personnes, l'effondrement de bâtiments et de graves dégâts à l'infrastructure de la région.

Maroc par J.C.B.Japon, initialement projet pilote durant notre enquête puis devenu une véritable activité commerciale, auront un large effet sur le développement économique local et nous anticipons qu'elles auront d'autres conséquences.

Les initiatives accomplies durant les missions d'enquête et les effets attendus sur le développement local sont les suivants:

		<b>Phase du Projet Pilote (Durant les périodes JICA F/S)</b>	<b>Evolution de l'activité Phase Initiale</b>	<b>Evolution de l'activité Phase de pleine activité</b>
<b>1. Production / Approvisionnement</b>	<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnement en matière première de J.C.B. Japon par l'entreprise Sahara Cactus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expansion des surfaces de culture du cactus (Sahara Cactus a demandé à la DPA l'autorisation de planter 300 hectares de cactus supplémentaires dans le village de Tighmi Ezadidi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des activités au sein des villages agricoles (fabrication de batons de nopal, triage des graines de cactus)</li> <li>* Coopération envisagée entre la DPA, Sahara Cactus et J.C.B. Japon pour augmenter les emplois accessibles aux femmes</li> </ul>
	<b>Effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance des emplois à Sahara Cactus et forte augmentation des profits</li> <li>• Amélioration des revenus pour les paysans du BdP</li> <li>→ l'évaluation finale de 2016 montre une augmentation des revenus par foyer de 60% depuis 2012.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus des paysans du BdP</li> <li>• Création de nouveaux emplois pour les paysans par l'élargissement des champs</li> <li>• Revenus garantis pour les paysans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois dans les villages agricoles</li> <li>• Accélération de l'émancipation sociale des femmes</li> </ul>
<b>2. Traitement / Fabrication</b>	<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement par l'entreprise Sahara Cactus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sahara Cactus transfère sa technologie de traitement aux autres entreprises de la préfecture de Sidi-Ifni, y compris les membres du groupe Akunari</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expansion de la filière du traitement au Maroc</li> <li>* Actuellement, la production de poudre est faite au Japon.</li> <li>• Traitement complet des produits sur place, fabrication des produits finaux</li> </ul>
	<b>Effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation des machines de traitement de Sahara Cactus, amélioration des capacités par transfert de technologie, création d'emplois, amélioration des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois et augmentation des revenus par la croissance des entreprises de traitement de cactus</li> <li>• Développement économique et revitalisation de la filière du cactus dans la préfecture de Sidi-Ifni</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la filière du traitement du cactus par la vente de produits finis à base de cactus par les entreprises locales, vente de suppléments nutritionnels aux consommateurs de produits alimentaires à base de cactus</li> </ul>
<b>3. Vente / Marketing</b>	<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J.C.B. Japon vend les produits en cactus traité sur le marché Japonais</li> <li>• J.C.B. Japon vend par télé-shopping et en étendant ses réseaux dans les grands magasins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf la colonne de gauche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf la colonne de gauche</li> </ul>
	<b>Effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dû à un accroissement de la demande des consommateurs, augmentation des commandes au Maroc, ce qui provoquera des effets économiques et sociaux à tous les niveaux de la filière du cactus (création d'emplois, augmentation des revenus, développement industriel local)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf la colonne de gauche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf la colonne de gauche</li> </ul>

## 1) Production / Approvisionnement en matière première

J.C.B.Japon estime que l'entreprise Sahara Cactus peut produire jusqu'à 32 000 tonnes de cactus sur les 3 000 à 4 000 hectares de champs qu'elle possède au village de Tighmi Ezadidi dans la préfecture de Sidi-Ifni (sur une base de 8 tonnes par ha). Durant l'année fiscale 2016, J.C.B.Japon va commander à Sahara Cactus 600 litres d'huile de graines de cactus. Presser cette quantité d'huile requiert 600 tonnes de cactus. Sur la base des chiffres ci-dessus, il apparaît que Sahara Cactus peut aisément faire face à cette demande.

Par ailleurs, le prix du cactus a également augmenté entre 2012 et 2015, passant de MAD (Dirham Marocain)<sup>3</sup> 1 800 par tonne à MAD 2 300 par tonne (d'après les résultats de l'évaluation finale). Les résultats de cette même évaluation montrent également que les revenus par foyers ont progressé de 60% depuis 2012, ce qui révèle un bénéfice économique pour les paysans du BdP. Afin de produire une tonne de batons de Nopal, l'ingrédient de base de la poudre de cactus, il faut 20 tonnes de feuilles de cactus (environ 20 fois la quantité désirée). En 2015, JCB a acquis 500 kgs de batons de Nopal auprès de Sahara Cactus (MAD 100 par kg) afin de développer le produit smoothie au cactus et le vendre au Japon. Là encore, l'exploitation agricole de Sahara Cactus devrait aisément couvrir les besoins en feuilles de cactus, la matière première pour les batons de Nopal.

L'entreprise Sahara cactus a également demandé auprès de la DPA l'autorisation de planter 300 hectares de cactus supplémentaires dans le village de Tighmi Ezadidi. Si Sahara Cactus pouvait élargir encore son exploitation de cactus, elle serait alors en mesure de faire face à une forte augmentation de la demande. Le taux actuel de vente de la production se monte à 60% (19 200 tonnes × MAD 2 300 par tonne = MAD 44 160 000 de revenus)<sup>4</sup>. Si l'on arrive à faire augmenter ce taux à 100% de la production de cactus, les revenus agricoles augmenteront également (32 000 tonnes × MAD 2 300 par tonne = MAD 73 600 000 de revenus).

Par ailleurs, si les ventes au Japon de smoothie au cactus augmentent grâce aux améliorations du produit accomplies par J.C.B.Japon, il semble probable que les achats de matière première (cactus) par d'autres entreprises Marocaines augmentent également en réaction. A l'avenir, si la production de poudre de cactus, actuellement accomplie au Japon, peut être transférée et faite sur place, les achats de matière première augmenteront et auront des effets directs sur les ventes et les profits des traiteurs locaux Marocains.

## 2) Traitement / Fabrication

Après avoir reçu la coopération du Ministère Marocain de l'agriculture et du gouverneur de la province de Sidi-Ifni et avoir rencontré plusieurs entreprises locales, J.C.B.Japon a choisi l'entreprise Sahara Cactus et a conclu un accord de partenariat avec elle, pouvant ainsi commencer l'activité commerciale. Le don d'une presse à huile, de type pression à froid, permet la production d'une huile de haute qualité qui est, ensuite, importée au Japon pour traitement final et être vendue en tant que produit à base de cactus à haute valeur ajoutée. Durant le projet pilote accompli pendant les missions d'étude, nous avons procédé à des formations concernant la qualité produit et les techniques de traitement, ainsi que celles dues à l'installation de nouvelles machines de traitement. Néanmoins, J.C.B.Japon va continuer à transférer sa

---

<sup>3</sup> Taux de change : 1 Dirham Marocain (MAD) = 11,329700 Yens Japonais (Juin 2016)

<sup>4</sup> Il s'agit du montant total des ventes de la récolte de cactus recueillie sur les 4 000 hectares de champs possédés par Sahara Cactus. Durant la première mission d'enquête sur place (Avril 2014), des entretiens avec les personnes concernées ont établi un taux de récolte (vente)/surface cultivée d'environ 60%. Nous avons utilisé ce taux comme référence dans nos estimations.



technologie à Sahara Cactus. Nous espérons que ce savoir sera ensuite transmis par Sahara Cactus à d'autres producteurs de Sidi-Ifni (membres du groupe Akunari).

### 3) Vente à distance / Marketing

J.C.B.Japon a procédé au lancement commercial du smoothie au cactus ainsi que de produits à base d'huile de graines de cactus. A l'heure actuelle, J.C.B.Japon a vendu 5 000 sachets de smoothie au cactus et vend 3 différentes essences à base d'huile de cactus. Les sachets de smoothie au cactus ont été vendus sur son site internet, par des programmes de télé-shopping ou des magasins. Les essences de cactus sont, elles, vendues dans les grands magasins.

Concernant le smoothie au cactus, un nouveau produit est en cours de développement, avec une nouvelle composition et un nouveau prix de vente, pour un lancement prévu à la fin de l'automne 2016. La vente d'essence de cactus va continuer, avec J.C.B.Japon qui prévoit une augmentation de ses commandes d'huile de cactus de 20% par an jusqu'en 2021. J.C.B.Japon, grâce à la coopération de Sahara Cactus et de la DPA, espère augmenter l'activité (transformation en batons de nopal et triage des graines de cactus) au sein des villages agricoles et, ainsi, augmenter les revenus de ces villages.

## 5. Perspectives

L'action de J.C.B.Japon ne va pas se limiter uniquement à l'achat de matière première à l'entreprise Sahara Cactus. Nous projetons de développer les compétences (en termes de contrôle de qualité produit, de contrôle d'hygiène et de packaging) de Sahara Cactus, par le biais de transfert de technologie à ses employés, afin qu'elle soit capable au final de traiter entièrement les produits de J.C.B.Japon. De même, l'élaboration d'un plan d'achats annuels de matière première pour les années à venir va donner à l'entreprise Sahara Cactus visibilité et stabilité sur ses prochaines commandes. Cette situation va lui permettre d'établir à son tour un plan d'activité annuel et de réfléchir quand à l'augmentation de son personnel.

Par ailleurs, les enseignements fournis par J.C.B.Japon concernant le contrôle qualité produit à propos du traitement du cactus vont également avoir d'autres applications, notamment concernant les produits à base d'huile d'argan. Cela devrait permettre d'améliorer la réputation de Sahara Cactus, tant sur le marché domestique qu'international, comme une entreprise Marocaine digne de la confiance des consommateurs. En particulier, une production et une vente plus stable des produits à base d'huile d'argan, qui n' a pas la saisonnalité du cactus, devrait permettre une utilisation à l'année des capacités de production de l'usine et donc de l'emploi à l'année pour son personnel.

Ce projet pilote fondé sur le partenariat étroit entre J.C.B.Japon et Sahara Cactus est un succès, ce qui devrait conduire d'autres entreprises et organisations de la région de Sidi-Ifni à le prendre comme modèle et à conclure des rapprochements semblables entre elles. Si cela devait se produire, cela pourrait générer des bénéfices économiques pour les personnes du BdP provenant d'autres secteurs que la production du cactus.

Recevant les commandes de J.C.B.Japon, Sahara Cactus augmentera sa production, notamment dans le traitement du cactus et de l'argan bruts, ce qui devrait améliorer l'emploi des femmes dans la région de Sidi-Ifni. La revitalisation de la production locale et de l'économie locale dans cette région font aussi parti des objectifs du projet. De plus, le gouverneur de la province de Sidi-Ifni et la DPA ont une haute estime des résultats du projet pilote et espèrent que la relation entre J.C.B.Japon et Sahara Cactus servira de modèle positif à d'autres partenariats entre les entreprises locales.

Un tel partenariat entre des entreprises privées, une ONG, les agriculteurs et les administrations locales a permis, par le soutien à la production de cactus, d'améliorer les opportunités de revitalisation de l'économie locale. Néanmoins, afin de produire des produits compétitifs tant sur le marché domestique qu'international, J.C.B.Japon va continuer, par sa relation avec Sahara Cactus, à améliorer les techniques de production locales, notamment le contrôle de qualité produit et le contrôle d'hygiène, afin que les traiters locaux deviennent capables de produire le produit final par eux-mêmes. Enfin, J.C.B.Japon va également poursuivre son tutorat en matière de contrôle financier et de marketing afin de favoriser le développement de produits à haute valeur ajoutée destinés à la vente sur le marché domestique et international (Japon et Europe).